



## PROJET DE FUSION – 4 COMMUNES DOMDIDIER-DOMPIERRE-LECHELLES-RUSSY

### Synthèse du rapport du groupe de travail N° 2 Aménagement du territoire et constructions

<b>Membres du groupe</b>	JOYE Pascal	Commune de Dompierre, syndic et responsable
	FORNEROD Catherine	Commune de Domdidier
	GATTLEN Christophe	Commune de Russy
	HUMER Florence	Commune de Domdidier
	JEMMELY Nicolas	Commune de Léchelles

#### Thèmes traités :

1. Révision du plan d'aménagement local (PAL)
  - a) Etat des dossiers
  - b) Mise en zone

Le groupe s'est réuni à 3 reprises entre les mois d'octobre 2012 et de février 2013.  
Il a procédé un état des lieux pour les quatre communes.

*Remarque : ce rapport est établi sur la base des données connues en 2012 et 2013. A noter que le Plan d'aménagement local de Dompierre a été approuvé entre-temps.*

# 1. Révision du plan d'aménagement local (PAL)

## 1a. Etat des dossiers

<p><b>Actuellement :</b></p> <p><u>Domdidier et Lécheltes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Examen préalable en cours au SeCA</li></ul> <p><u>Dompierre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En cours d'approbation par le canton</li></ul> <p><u>Russy :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Révision du PAL en projet. Demande d'examen préalable déposée en 2014</li></ul>	<p><b>Après la fusion</b></p> <p>Unification des règlements d'urbanisme et des pratiques en la matière.</p>
--	---

## 1b. disponibilité de mise en zone dans le nouveau PAL

<p><b>Actuellement :</b></p> <p><u>Domdidier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Env. 400'000 m2</li></ul> <p><u>Dompierre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 14'000 m2 de terrains communaux</li><li>• 13'000 m2 de terrains privés</li></ul> <p><u>Lécheltes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 20'000 m2</li></ul> <p><u>Russy :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 parcelle en zone d'intérêt public</li><li>• Plus parcelles communales à disposition</li><li>• Disponibilité en terrains privés</li></ul>	<p><b>Après la fusion</b></p> <p>Il conviendra de rendre les prix de vente des terrains communaux en zone à bâtir identiques pour chaque village.</p> <p>Le groupe propose un prix avoisinant les CHF 200.-/m2</p>
--	--